



Conseil économique et social

Distr. générale
27 avril 2016
Français
Original : anglais

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2016

14-17 juin 2016

Point 6 (b) de l'ordre du jour provisoire*

Prorogation de programmes de pays en cours

Note du secrétariat

Résumé

Conformément à sa décision 2009/11, le Conseil d'administration trouvera dans la présente note des informations sur les prorogations d'un an, qui ont été approuvées par le Directeur général, des programmes des pays suivants : Cabo Verde, République centrafricaine, Chili, République dominicaine, Gabon, Kirghizistan, Mauritanie et Ukraine.

La note expose en outre les raisons motivant la demande de prorogation d'un an du programme du Burkina Faso et du Yémen, après des extensions d'une année, et la demande de prorogation de deux ans des programmes de pays des Philippines et du Sénégal. Le Conseil d'administration est invité à approuver ces demandes de prorogation.

Projet de décision

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* des prorogations d'un an des programmes du Cabo Verde, de la République centrafricaine, du Chili, de la République dominicaine, du Gabon, du Kirghizistan, de la Mauritanie et de l'Ukraine, qui ont toutes été approuvées par le Directeur général (voir tableau 1);

2. *Approuve* la deuxième prorogation d'un an des programmes du Burkina Faso et du Yémen, ainsi que la prorogation de deux ans des programmes des Philippines et du Sénégal, (voir tableau 2).

* E/ICEF/2016/5.



Tableau 1

Premières prorogations d'un an (ou moins) des programmes de pays en cours approuvées par le Directeur général

<i>Programme de pays appuyé par l'UNICEF</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Année/durée de la prorogation approuvée</i>	<i>Raisons motivant la prorogation</i>
Cabo Verde	2012-2016	2017 (prorogation d'un an)	<ul style="list-style-type: none"> - Des élections législatives, présidentielles et locales seront organisées dans le pays entre le premier et le troisième trimestre de l'année 2016, ce qui entraînera des retards dans le calendrier de planification nationale. La préparation du nouveau document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté ne débutera qu'après formation du nouveau gouvernement. - Pouvoir s'aligner sur la prorogation d'un an du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2012–2016, ce qui garantira la mise en phase du nouveau cadre programmatique des Nations Unies avec les priorités établies dans le document de stratégie nationale. - Pouvoir s'aligner sur les prorogations d'un an demandées par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), sachant que le Cabo Verde est un bureau conjoint.
République centrafricaine	2012-2016	2017 (prorogation d'un an)	<ul style="list-style-type: none"> - Ni l'actuel PNUAD 2012-2016, ni le plan stratégique de réduction de la pauvreté n'ont été pleinement mis en œuvre en raison de la crise qui a éclaté en 2012 et conduit au développement d'un cadre intérimaire des Nations Unies aligné sur la feuille de route de transition du gouvernement. - Pouvoir aligner l'action de l'UNICEF sur les priorités établies par un gouvernement nouvellement élu.
Chili	2012-2016	2017 (prorogation d'un an)	<ul style="list-style-type: none"> - La prorogation d'un an vise à répondre aux nouvelles priorités du gouvernement et aux nouveaux partenariats solides conclus avec les institutions gouvernementales en charge des droits de l'enfance.
République dominicaine	2012-2016	2017 (prorogation d'un an)	<ul style="list-style-type: none"> - La prorogation d'un an repose sur la demande de prorogation du PNUAD 2012–2016 formulée par le gouvernement. - L'année 2016 étant une année électorale, la prorogation du PNUAD et celle, subséquente, des descriptifs de programme de pays des organismes des Nations Unies permettront à ces derniers d'aligner les priorités des futurs programmes de coopération sur celles du gouvernement nouvellement élu.

<i>Programme de pays appuyé par l'UNICEF</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Année/durée de la prorogation approuvée</i>	<i>Raisons motivant la prorogation</i>
Gabon	2012-2016	2017 (prorogation d'un an)	<ul style="list-style-type: none"> - A l'issue de l'examen du plan stratégique national 2011–2016 mené en 2015, le gouvernement procédera à des ajustements de ce plan, qui viendront éclairer l'élaboration d'un nouveau plan stratégique national pour 2017–2021. - Le gouvernement a demandé aux organismes des Nations Unies d'aligner leur cadre d'assistance sur ce plan stratégique national pour la période 2017–2021, qui reste à définir.
Kirghizistan	2012-2016	2017 (prorogation d'un an)	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir s'aligner sur la stratégie nationale de développement durable de la République kirghize pour la période 2013–2017, et le programme national de transition vers le développement durable pour la période 2013–2017.
Mauritanie	2012-2016	2017 (prorogation d'un an)	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir s'aligner sur le PNUAD, qui a été prorogé jusqu'en 2017. - Permettre à l'équipe de pays des Nations Unies de mieux soutenir le gouvernement dans l'élaboration de la stratégie nationale de développement 2016–2030 (la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée), qui sera mise au point au cours des troisième et quatrième trimestres 2016.
Ukraine	2012–2016	2017 (prorogation d'un an)	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir s'aligner sur la demande de prorogation d'un an du PNUAD 2012–2016 formulée par le gouvernement.

Tableau 2
Prorogations des programmes de pays en cours soumises à l’approbation du Conseil d’administration

Programme de pays appuyé par l’UNICEF	Période sur laquelle portait le programme d’origine, y compris les prorogations antérieures	Période proposée pour la prorogation	Raisons motivant la prorogation		
			Motifs propres au pays	Harmonisation avec les Nations Unies	Mise en œuvre et autres aspects
Burkina Faso	2011-2015 (prorogé antérieurement jusqu’en 2016)	2017 (prorogation d’un an)	Le Comité directeur de l’initiative « Unis dans l’action » a recommandé une prorogation du PNUAD afin d’aligner le soutien des Nations Unies sur les priorités nationales incluses dans le deuxième cycle de la stratégie pour une croissance accélérée et le développement durable, qui a été prolongé jusqu’en avril 2016.	La prorogation du programme de pays permettra un alignement sur le PNUAD.	<ul style="list-style-type: none"> - Des élections présidentielles et législatives se sont déroulées en novembre 2015 et le nouveau Président a prêté serment le 29 décembre 2015. - Le nouveau gouvernement a créé un groupe de travail multipartite chargé d’élaborer au cours du premier semestre 2016 un programme national de développement socioéconomique. - La prorogation du PNUAD assurera la cohérence avec les priorités nationales en cours de finalisation par le gouvernement.

Programme de pays appuyé par l'UNICEF	Période sur laquelle portait le programme d'origine, y compris les prorogations antérieures	Période proposée pour la prorogation	Raisons motivant la prorogation		
			Motifs propres au pays	Harmonisation avec les Nations Unies	Mise en œuvre et autres aspects
Philippines	2012-2016	2017–2018 (prorogation de deux ans)	La prorogation permettra un alignement sur l'extension jusqu'en 2018 du plan gouvernemental de développement pour les Philippines, et la prise en compte de l'impact des élections nationales de 2016 sur la planification du programme de pays.	La prorogation facilitera l'harmonisation du cycle du programme de pays avec d'autres organismes des Nations Unies, conformément au PNUAD 2012–2018.	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement organisant des élections nationales en 2016, les partenaires ne disposeront pas d'un temps suffisant pour entreprendre le développement d'un nouveau descriptif de programme de pays en 2017. - La prorogation permettra aussi à l'UNICEF d'accélérer et de préserver les résultats convenus dans le descriptif de programme de pays 2012–2016 qui ont été impactés par le typhon Haiyan.
Sénégal	2012-2016	2017–2018 (prorogation de deux ans)	La prorogation de deux ans repose sur une demande de prolongation du PNUAD jusqu'en 2018 formulée par le gouvernement. Cette date coïncide avec la fin du premier plan d'actions prioritaires (PAP) quinquennal.	La demande de prorogation permettra une harmonisation du programme de pays de l'UNICEF avec le PNUAD.	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement a adopté en 2014 un nouveau plan stratégique incluant une vision à long terme pour 2035. Les principaux instruments de mise en œuvre de ce plan sont les PAP quinquennaux, dont le premier couvre la période 2014–2018.

<i>Programme de pays appuyé par l'UNICEF</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine, y compris les prorogations antérieures</i>	<i>Période proposée pour la prorogation</i>	<i>Raisons motivant la prorogation</i>		
			<i>Motifs propres au pays</i>	<i>Harmonisation avec les Nations Unies</i>	<i>Mise en œuvre et autres aspects</i>
Yémen	2012-2015 (prorogé antérieurement jusqu'en 2016)	2017 (prorogation d'un an)	Le programme de pays 2012–2015 a été prorogé jusqu'en 2016 compte tenu de la situation politique incertaine, de l'extension du programme gouvernemental de transition pour la stabilisation et le développement et de la prorogation du PNUAD. En raison du conflit en cours, le pays n'a pas été en mesure de formuler un nouveau plan de développement.	Une deuxième prorogation d'un an permettra de préserver l'harmonisation et la cohérence avec le PNUAD, lui-même prolongé jusqu'en 2017. Le programme de pays du FNUAD a déjà été prorogé jusqu'en 2017; le PNUD demandera également une prorogation à l'occasion de la réunion de juin 2016 du Conseil d'administration.	- En juillet 2015, une urgence de niveau 3 a été déclarée à l'échelle du système des Nations Unies.